

Ressources humaines

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines est composé de 5 personnes à l'Hôtel de Ville du Motty :

- 1 Cheffe de service à 80 %.
- 1 assistant à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 1 responsable payroll à 90 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du Service des ressources humaines sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

RECRUTEMENT

Durant l'année, 1'085 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 208 offres spontanées pour des postes divers et 33 offres spontanées pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

9 postes ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recru-

tement). 5 postes d'apprentis ont été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

Postes mis au concours en 2016

Poste	%	Nombre dossiers reçus
Technicien-dessinateur Service des travaux	100 %	31
Secrétaire-réceptionniste Service des travaux	100 %	391
Adjoint au Service des finances	100 %	63
Educateur petite enfance Domino	95 %	109
Educateur petite enfance Domino	80 %	54
Employé de commerce Contrôle des habitants	100 %	60
Educateur secteur moyen Les Petits Loups	60 %	14
Educateur secteur nursery Les Petits Loups	80 %	38
Technicien-dessinateur Service des travaux	100 %	46
Apprentis horticulteurs-paysagistes, rentrée 2017		27
Apprentis employés de commerce, rentrée 2017		78
Apprentis assistants socio-éducatifs, rentrée 2017		174

SITUATION DU PERSONNEL

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2016 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau ci-après, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans un tableau séparé.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2016 est de 195 personnes, soit 133.2 EPT (selon décision d'organisation). Au 31 décembre, 1 EPT et 1 poste d'apprenti sont

vacants. Parmi ces 195 personnes sont comptés 13 apprentis et 38 auxiliaires.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 47, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments et le Service des travaux, ainsi que l'archiviste et la documentaliste intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 30 % (0,3 EPT).

Durant l'été 2016, nous avons engagé 29 auxiliaires pour le Service des bâtiments, 11 auxiliaires pour le Service des travaux et 2 auxiliaires pour le Service administratif des écoles.

Les Services des travaux et des bâtiments reçoivent régulièrement des stagiaires, dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages de découverte des différents métiers.

La Municipalité a, en outre, accepté d'adhérer au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail.

Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2016 est de 6.15 %.

Au cours de cet exercice, 12 départs ont été enregistrés, soit :

- Démissions 5
- Licenciements 3
- Fin de contrat d'apprentissage 4

Ainsi que 17 arrivées, dont 5 apprentis et 3 auxiliaires.

La moyenne des années de service est de 6.2 ans pour le personnel fixe et de 6.6 ans pour les auxiliaires.

Apprentis

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation et au fait

d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2016, notre Commune comptait 14 apprentis, répartis comme suit :

- 2 apprentis employés de commerce, voie E, 1^{ère} année
- 1 apprentie employée de commerce, voie E, 2^e année
- 1 apprenti employé de commerce, voie B, 2^e année
- 1 apprentie employée de commerce, voie E, 3^e année
- 1 apprentie employée de commerce, voie B, 3^e année
- 1 apprentie horticultrice-paysagiste, 1^{ère} année
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 2^e année
- 1 apprenti agent d'exploitation, 2^e année
- 2 apprenties assistantes socio-éducatives, 1^{ère} année
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 2^e année
- 2 apprenties assistantes socio-éducatives, 3^e année.

Un des contrats d'apprenti employé de commerce de 1^{ère} année a malheureusement dû être résilié durant le temps d'essai, ce qui fait que le poste est vacant au 31 décembre.

Trois apprentis communaux ont réussi leurs examens de fin d'apprentissage et ainsi obtenu leur certificat fédéral de capacité. Il s'agit de Mme Pauline Cochard, horticultrice-paysagiste, Mme Linda Arfaoui et M. Brayan Serra Da Mó, employés de commerce.



De gauche à droite : Brigitte Bignens, Elisabeth Laydu, Pierre-Alain Meylan, Iris Oliveira, Linda Arfaoui, Diego Canedo, Brayan Serra Da Mó, Teuta Jakaj, Pauline Cochard, Christian Maeder

Fidèles collaborateurs

Les fidèles collaborateurs ont été félicités par la Municipalité lors de la traditionnelle réception qui a eu lieu le 14 novembre 2016.



De gauche à droite : Rachel Chesaux (20 ans), Magali Palanca (15 ans), Christian Maeder, Syndic, Anouk Chanson (10 ans), Chantal Berger (10 ans), Teuta Jakaj (10 ans), Jean-Luc Couperier (30 ans), Aurore Girardet (10 ans), Aude Schweizer (10 ans), Gérald Christen (30 ans), Sylvette Menétrey (30 ans), Françoise Matti, Cheffe du personnel, Anna Giaquinto (15 ans), Patricia Zanardi (15 ans), Anick San Vicente (10 ans), Yvette Brunner (25 ans).

Santé et sécurité au travail

Le personnel communal bénéficie de différentes actions destinées à promouvoir la forme et la santé. Nous proposons des cours de gym, d'aquagym, de yoga, de même que des massages assis qui rencontrent un vif succès.



Nous avons également proposé, comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière. 18 collaborateurs ont souhaité profiter de cette vaccination.

Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de notre administration.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers », mais le savoir-être est également mis en avant. En 2016, environ 30 % des collaborateurs ont suivi une formation, totalisant ainsi 2'085 heures de cours.

Certains cours ou séminaires sont organisés à l'interne, afin de permettre à un maximum de collaborateurs d'y participer à un prix plus intéressant. En 2016, les séminaires suivants ont été organisés :

- Planification de la retraite pour les 55+.
- Médiation et gestion de conflits.
- Intelligence émotionnelle.
- Affirmation de soi.
- Vivre en harmonie.
- Séminaire pour les Chefs de service sur le thème de la cohésion d'équipe.
- Urgences petits enfants.

Le fait d'organiser des formations à l'interne favorise les échanges entre les collaborateurs des différents services et est très intéressant sur plan financier.

Le 30 novembre 2016, la Commune a organisé une conférence du célèbre conférencier et auteur canadien Carol Allain sur le thème du « choc des générations », en collaboration avec les écoles d'Ecublens et l'Association PolOuest.

Cette conférence a rencontré un vif succès et a ravi les quelque 160 personnes qui y ont assisté.

Ce fût l'occasion exceptionnelle de découvrir, sur un ton humoristique, ce qui caractérise les différentes générations qui se côtoient dans le monde du travail et la vie privée.



Carol Allain « Le choc des générations »

Règlement du personnel

Le Règlement du personnel et le nouveau système de rémunération ont été adoptés par le Conseil communal le 19 mai 2016,

puis approuvés par le Conseil d'Etat le 18 août 2016. Les travaux de mise en œuvre ont été effectués d'octobre à décembre.

Les collaborateurs du Service des ressources humaines ont reçu personnellement environ 160 personnes afin de leur remettre l'avenant à leur contrat de travail et de leur présenter les nouvelles conditions salariales de façon individuelle. Tous les collaborateurs ont signé l'avenant.

Françoise Matti,
Cheffe du Service des ressources humaines

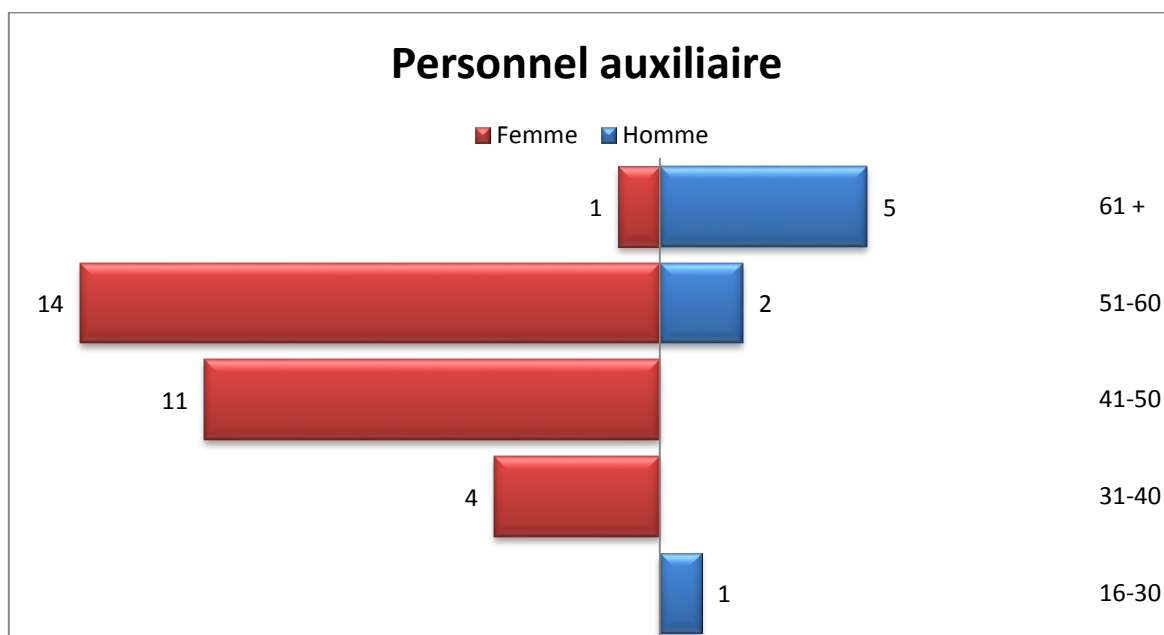
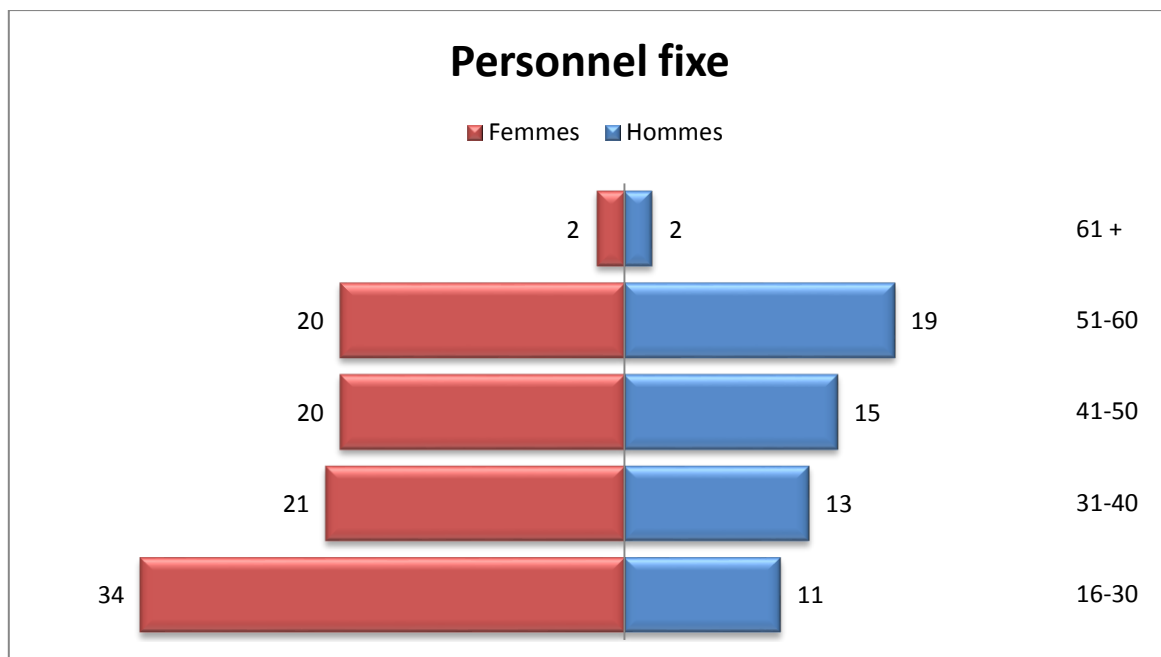
Effectif du personnel**Etat du personnel fixe au 31.12.2016 exprimé en EPT (équivalent plein temps)**

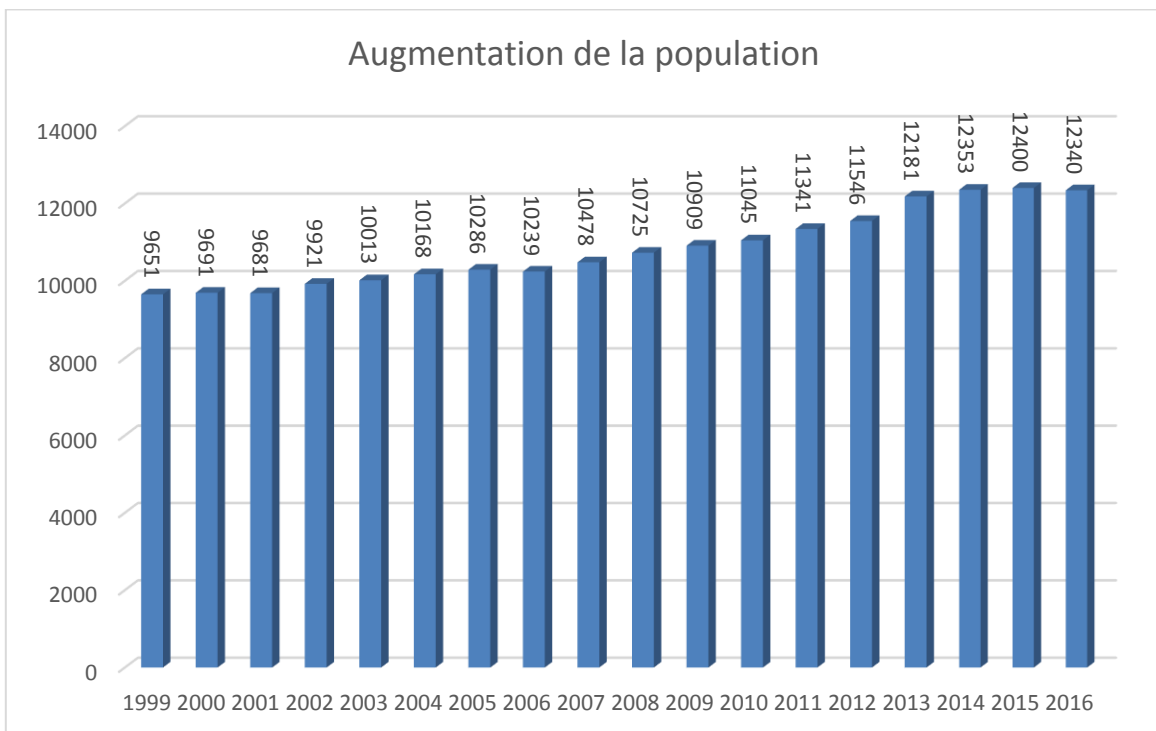
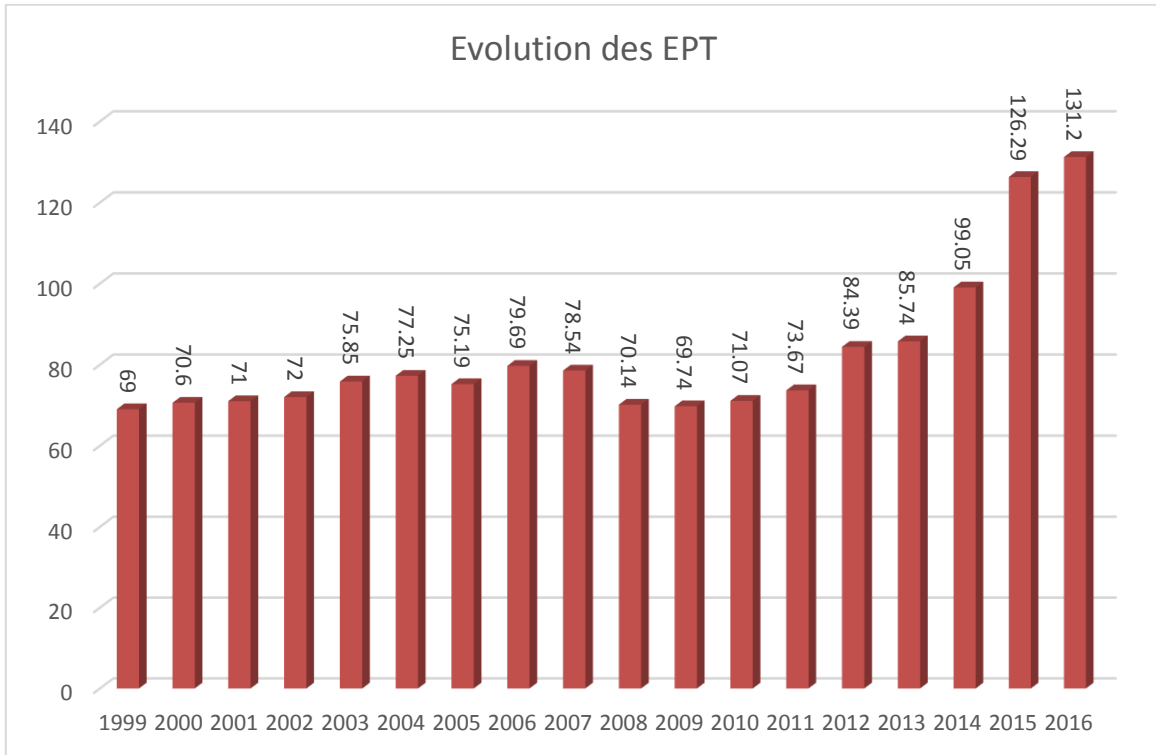
Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Nombre de personnes
110 – Secrétariat municipal	4.6	4.6	6
130 – Service des ressources humaines	3.3	3.3	4
131 – Apprentis	14.00	13.00	13
152 – Bibliothèque communale	2.4	2.4	3
153 – Culture	2.0	2.0	2
154 – Ludothèque	0.5	0.5	1
155 – Centre de jeunes	4.7	4.7	6
200 – Service des finances	5.1	5.1	6
300 – Bâtiments administration	7.1	7.1	8
351 – Bâtiments administratifs	0.25	0.25	1
352 – Salle de spectacle	0.25	0.25	
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	6.0	5.0	6
420 – Urbanisme	4.0	4.0	4
430 – Réseau routier	10.1	10.1	11
440 – Parcs et promenades	8.0	8.0	9
500 – Ecole administration	3.25	3.25	4
503 – Bâtiments scolaires	11.0	11.0	11
504 – Réfectoires scolaires	0.52	0.52	2
506 – APEMS	5.73	5.73	10
580 – Paroisses réformées	1.0	1.0	2
620 – Contrôle des habitants	4.5	4.5	5
700 – Sécurité sociale	4.3	4.3	5
713 – Halte-garderie les Mouflets	1.8	1.8	3
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
714 – Garderie les Petits Loups	5.8	5.8	7
715 – Garderie Domino	17.2	17.2	23
719 – UAPE	4.2	4.2	5
Total :	133.2	131.2	159 postes
<i>Il y a 159 postes mais 157 personnes car 2 personnes ont un emploi dans plusieurs sections</i>			

Effectif du personnel payé à l'heure

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
350 – Bâtiments locatifs	1
351 – Bâtiments administratifs	2
353 – Galerie du Pressoir	1
356 – Bâtiments Bois 2-4 (poste PolOuest)	1
450 – Déchetterie	2
500 – Patrouilleurs scolaires	9
503 – Bâtiments scolaires	9
504 – Réfectoires scolaires	16
580 – Paroisses réformées	2
714 – Accueil de jour	1
	45 postes
<i>7 personnes ont un double emploi Ceci représente 38 auxiliaires</i>	

Pyramide des âges





Echelle des traitements de base du personnel communal au 1^{er} janvier 2016 à l'indice 104									
Classes 1 à 15 = 20 annuités									
Classes 16 à 30 = 25 annuités									
	Minimum 12 mois	Minimum 13 mois	Minimum mensuel	Maximum 12 mois	Maximum 13 mois	Maximum mensuel	Amplitude	Augm. annuelle maximale	Augm. mensuelle
1	42'210	45'728	3'518	52'763	57'160	4'397	10'553	528	44
2	44'321	48'014	3'693	55'401	60'018	4'617	11'080	554	46
3	46'537	50'415	3'878	59'101	64'026	4'925	12'564	628	52
4	48'771	52'835	4'064	61'939	67'101	5'162	13'168	658	55
5	51'111	55'370	4'259	65'934	71'429	5'495	14'823	741	62
6	53'462	57'917	4'455	68'966	74'713	5'747	15'504	775	65
7	55'921	60'581	4'660	72'698	78'756	6'058	16'777	839	70
8	58'270	63'126	4'856	75'751	82'064	6'313	17'481	874	73
9	60'717	65'777	5'060	79'540	86'168	6'628	18'823	941	78
10	63'145	68'407	5'262	82'721	89'614	6'893	19'576	979	82
11	65'671	71'144	5'473	86'685	93'909	7'224	21'014	1'051	88
12	68'166	73'847	5'681	89'980	97'478	7'498	21'814	1'091	91
13	70'756	76'652	5'896	94'105	101'947	7'842	23'349	1'167	97
14	73'304	79'413	6'109	97'494	105'619	8'125	24'190	1'210	101
15	75'943	82'272	6'329	101'763	110'243	8'480	25'820	1'291	108
16	78'525	85'069	6'544	105'224	113'993	8'769	26'699	1'068	89
17	81'195	87'961	6'766	109'613	118'747	9'134	28'418	1'137	95
18	83'793	90'776	6'983	113'121	122'548	9'427	29'328	1'173	98
19	86'474	93'680	7'206	116'740	126'468	9'728	30'266	1'211	101
20	89'068	96'490	7'422	120'242	130'262	10'020	31'174	1'247	104
21	91'740	99'385	7'645	124'767	135'164	10'397	33'027	1'321	110
22	94'309	102'168	7'859	128'260	138'948	10'688	33'951	1'358	113
23	96'950	105'029	8'079	131'852	142'840	10'988	34'902	1'396	116
24	99'471	107'760	8'289	135'280	146'553	11'273	35'809	1'432	119
25	102'057	110'562	8'505	139'818	151'470	11'652	37'761	1'510	126
26	104'506	113'215	8'709	143'173	155'104	11'931	38'667	1'547	129
27	107'014	115'932	8'918	146'609	158'826	12'217	39'595	1'584	132
28	109'369	118'483	9'114	149'835	162'321	12'486	40'466	1'619	135
29	110'463	119'668	9'205	151'334	163'945	12'611	40'871	1'635	136
30	111'567	120'864	9'297	152'846	165'583	12'737	41'279	1'651	138

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL
AU 31 DECEMBRE 2016

131.2 EPT (157 personnes dont 13 apprentis)
45.0 postes d'auxiliaires (38 personnes)

